

## ***Vieillir dans l'immigration***

### ***Quel statut et quelle prise en charge des Marocains vieillissants ?***

Casablanca, 30-31 mai 2009

Dimanche 31 mai : *Table ronde finale : « Défis, problématiques et pistes d'action »*

### **Synthèse**

Les recommandations des ateliers se rejoignent et appellent à la mise en place des principales actions suivantes :

- L'élargissement des conventions de sécurité » sociales aux pays où il n'existe pas d'accord bilatéral en la matière, tels que la Grande-Bretagne, l'Italie. Toute négociation devrait impliquer les associations.
- La création d'un système de prise en charge sociale, particulièrement pour les travailleurs des pays arabes et des pays africains. Dans ce cadre, dans certains pays (Tunisie, Egypte...) les migrants cotisent à une caisse de leur pays d'origine soit pour leur sécurité sociale soit une protection complémentaire.
- La désignation d'un interlocuteur institutionnel unique pour la question des retraités migrants et la création d'un guichet unique pour toutes les questions relatives aux migrants (assistance juridique, procédures administratives..).
- La création d'une plateforme inter-associative euro-marocaine qui permettra de développer des passerelles de communication entre les ONG des pays d'origine et celles des pays d'accueil.
- Le développement d'activités (culturelles, sportives...) pour un meilleur accompagnement des retraités et l'instauration d'un soutien psychologique.
- L'implication des séniors, capital humain riche d'expérience, dans le développement de leur pays et l'institution à leur bénéfice de « tarifs séniors ».
- La prise en charge, pour les nécessiteux, des rapatriements des dépouilles de même que le développement d'actions d'accompagnement en fin de vie.
- La transmission de la mémoire de la migration marocaine aux nouvelles générations.
- La nécessité de faire un état des lieux, qualitatif et quantitatif, par pays en raison des multiples spécificités, particulièrement les pays arabes.
- La création de cahiers de charge sur les maisons de retraite (protocoles de prise en charge).